

**L'ÉVOLUTION DE LA DURÉE DES CONFLITS DE TRAVAIL
AU QUÉBEC**

DE 1985 À 2004

par Alexis Labrosse et Pierre Boutet

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail

Février 2008

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 Méthodologie	1
SECTION 2 Évolution du nombre de conflits entre 1985 et 2004.....	3
2.1 Selon la nature	4
2.1.1 Grèves.....	5
2.1.2 Lock-out	6
2.1.3. Grèves et lock-out.....	7
2.2 Selon la circonstance.....	7
2.2.1 Négociation d'un renouvellement.....	9
2.2.2 Négociation d'une première convention	10
2.3 Selon le secteur d'activité économique.....	11
2.4 Selon le groupe de points en litige	13
2.4.1 Période de 1985 à 1999	14
2.4.2 Période de 2000 à 2004	14
2.5 Selon l'affiliation syndicale	16
2.6 Selon la taille de l'unité de négociation.....	17
SECTION 3 Durées moyenne et médiane des conflits de 1985 à 2004	18
3.1 Selon la catégorie de durée	18
3.2 Selon la nature	19
3.2.1 Grèves.....	19
3.2.2 Lock-out	21
3.2.3 Grèves et lock-out.....	22
SECTION 4 Conclusion.....	23
ANNEXE 1 Nombre et proportion (%) de conflits selon la durée et la période, 1985-2004	25

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Proportion (%) et nombre de conflits selon la durée et la période, 1985-2004	3
Graphique 2	Proportion (%) et nombre de conflits selon la nature et la durée, 1985-2004	4
Graphique 3	Proportion (%) et nombre de grèves selon la durée et la période, 1985-2004	5
Graphique 4	Proportion (%) et nombre de lock-out selon la durée et la période, 1985-2004	6
Graphique 5	Proportion (%) et nombre de grève & lock-out selon la durée et la période, 1985-2004	7
Graphique 6	Proportion (%) et nombre de conflits selon la circonstance et la période, 1985-2004	8
Graphique 7	Proportion (%) et nombre de conflits selon la nature, la durée et la période, dont la circonstance est le renouvellement, 1985-2004	9
Graphique 8	Proportion (%) et nombre de conflits selon la nature, la durée et la période, dont la circonstance est une première convention, 1985-2004.....	10
Graphique 9	Proportion (%) et nombre de conflits selon le secteur d'activité économique et la période, 1985-2004.....	11
Graphique 10	Proportion (%) et nombre de conflits selon le secteur d'activité économique, la durée et la période, 1985-2004.....	12
Graphique 11	Proportion (%) et nombre de conflits selon le groupe de points en litige et la durée, 1985-1999.....	14
Graphique 12	Proportion (%) et nombre de conflits selon le groupe de points en litige et la durée, 2000-2004.....	15
Graphique 13	Proportion (%) des conflits selon l'affiliation syndicale et la durée, 1985-2004	16
Graphique 14	Proportion (%) et nombre de conflits selon la taille de l'établissement, la durée et la période, 1985-2004	17
Graphique 15	Durées moyenne et médiane des conflits, selon la catégorie de durée et la période, 1985-2004	19
Graphique 16	Durées moyenne et médiane des grèves, selon la catégorie de durée et la période, 1985-2004	20
Graphique 17	Durées moyenne et médiane des lock-out, selon la catégorie de durée et la période, 1985-2004.....	21
Graphique 18	Durées moyenne et médiane des grève & lock-out, selon la catégorie de durée et la période, 1985-2004	22

INTRODUCTION

Le ministère du Travail diffuse sur une base régulière des informations sur les conflits de travail survenus au Québec ainsi qu'un bilan annuel¹. Depuis quelques années, nous constatons une diminution du nombre des conflits de travail au Québec. La présente étude veut apporter un éclairage sur l'évolution de la durée des conflits de travail durant la période de 1985 à 2004. Elle se veut de plus un complément à l'étude portant sur les conflits de travail de longue durée², publiée en 2005 par le Ministère.

À la suite de la présentation de la méthodologie utilisée, nous poserons un regard sur l'évolution du nombre et de la durée des conflits entre 1985 et 2004, en fonction de quatre catégories de durée, selon les six variables suivantes : nature, circonstance, secteur d'activité économique, groupe de points en litige, affiliation syndicale et taille de l'unité de négociation. Puis, les durées moyenne et médiane feront l'objet d'une analyse. Pour conclure, nous ferons part de nos principales constatations.

SECTION 1 Méthodologie

Les données utilisées pour la période de 1985 à 1999 proviennent de compilations internes du ministère du Travail qui contiennent des informations quantitatives et qualitatives sur les arrêts de travail au Québec. Pour la période de 1999 à 2004, la principale source utilisée est le fichier « Gestion des relations du travail » (GRT). Il s'agit du système d'informations de base des conventions collectives du ministère du Travail, qui permet notamment de compiler des statistiques sur les arrêts de travail.

La base d'observation comprend 2 804 conflits de travail dont la durée est calculée en jours civils pour la période comprise entre la date de début et la date de fin du conflit. Le conflit est inscrit à l'année civile où il débute. Les conflits sont définis comme étant des

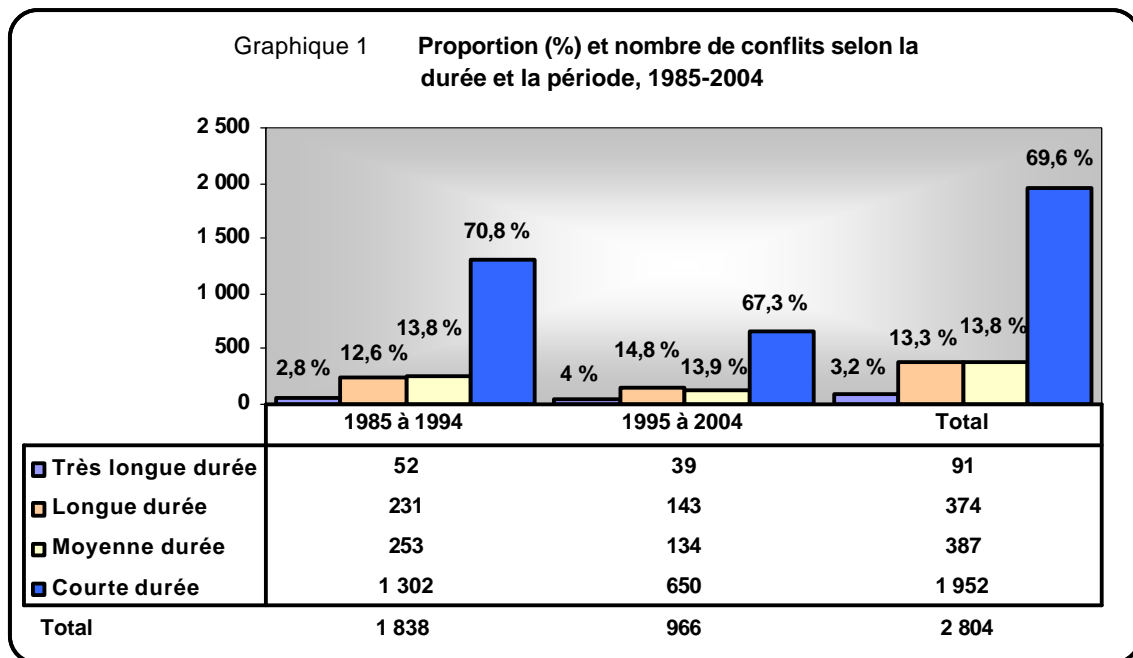
-
1. Depuis 1998, le Ministère publie dans son site internet un rapport intitulé « Les arrêts de travail au Québec - bilan de l'année ». Des rapports mensuels sont également disponibles.
 2. M. Sauvé, C. Robitaille, ministère du Travail, 2005, « Évolution des conflits du travail de longue durée de 1983 à 2002 : une vue d'ensemble », accessible dans le site du Ministère : www.travail.gouv.qc.ca

arrêts de travail caractérisés par une grève, un lock-out ou une combinaison des deux (grève et lock-out). La durée des conflits a été subdivisée en quatre groupes : courte durée (1 à 60 jours), moyenne durée (61 à 120 jours), longue durée (121 à 360 jours) et très longue durée (361 jours et plus). Cette subdivision se voulait conséquente avec l'étude sur les conflits de longue durée mentionnée en introduction. En effet, cette dernière avait défini les conflits de longue durée comme étant des conflits d'une durée supérieure à 120 jours. Le lecteur trouvera toutefois en annexe un tableau comportant davantage de strates de durée (1 à 30 jours, 31 à 60 jours, etc.).

Les données sont présentées par période de 10 années et pour la période complète de vingt ans. Pour les groupes de points en litige, il y a deux périodes, celle de 1985 à 1999 et celle de 2000 à 2004 et ce, en raison d'un changement apporté à la méthodologie de compilation des données pour ce critère.

SECTION 2 Évolution du nombre de conflits entre 1985 et 2004

De 1985 à 2004, un total de 2 804 conflits (graphique 1)³ a été recensé, soit : 1 838 (65 %) pour la période de 1985 à 1994 et 966 (35 %) pour celle de 1995 à 2004. Nous constatons que la grande majorité des conflits survenus durant ces vingt années ont été de courte durée (69,6 %), alors que 13,8 % ont été de moyenne durée, 13,3 % de longue durée et 3,2 % des conflits ont duré 361 jours et plus.



Les conflits de courte durée sont les plus fréquents peu importe la période considérée. De plus, entre 1985 et 2004, près de 55 % de ces conflits ont une durée inférieure à 30 jours (voir annexe 1). Cependant, tant le nombre que la proportion de ces conflits ont baissé entre la période de 1985 à 1994 et celle de 1995 à 2004 (1 302 à 650 et 70,8 à 67,3 %).

Les conflits de moyenne durée constituent la seconde catégorie la plus fréquente à la première période, tandis qu'il s'agit de ceux de longue durée de 1995 à 2004. Il en est de même pour la proportion de ces conflits, avec respectivement 13,8 et 14,8 %.

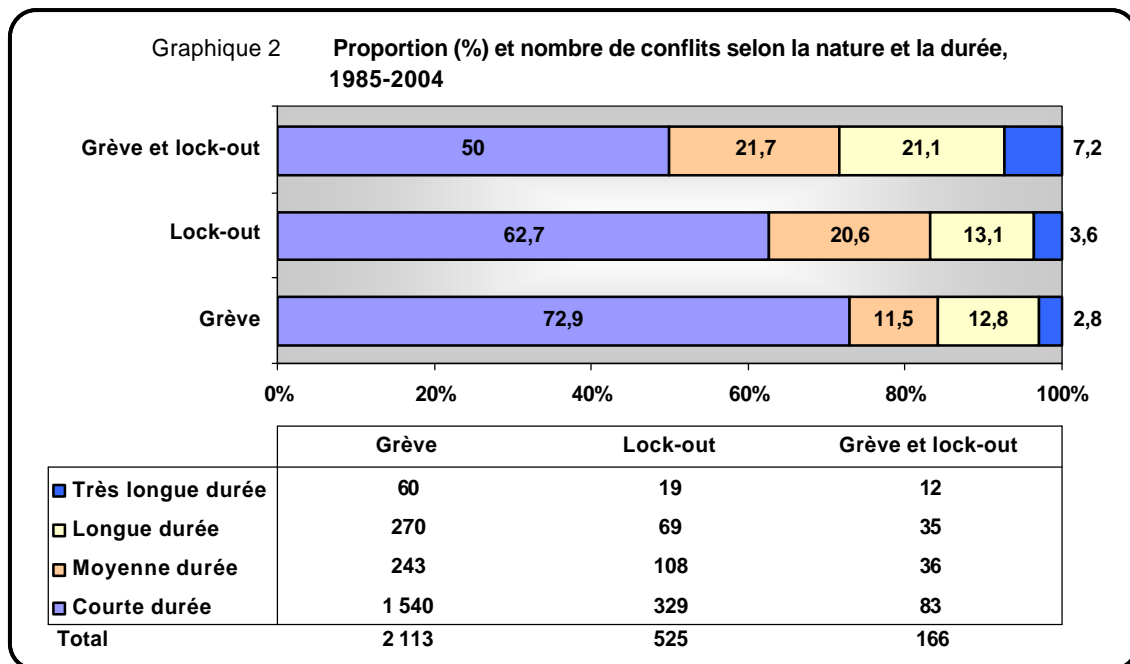
3. Les données présentées dans les graphiques sont arrondies à une décimale près.

Entre la première et la seconde période, les conflits de longue durée ont chuté de plus du tiers, passant de 231 à 143 tandis que leur proportion a légèrement augmenté, de 12,6 à 14,8 %.

Enfin, les conflits de très longue durée sont peu nombreux et ils ont diminué de 52 (1985 à 1994) à 39 pour les dix années suivantes. Cependant, leur proportion a augmenté de 2,8 à 4 %.

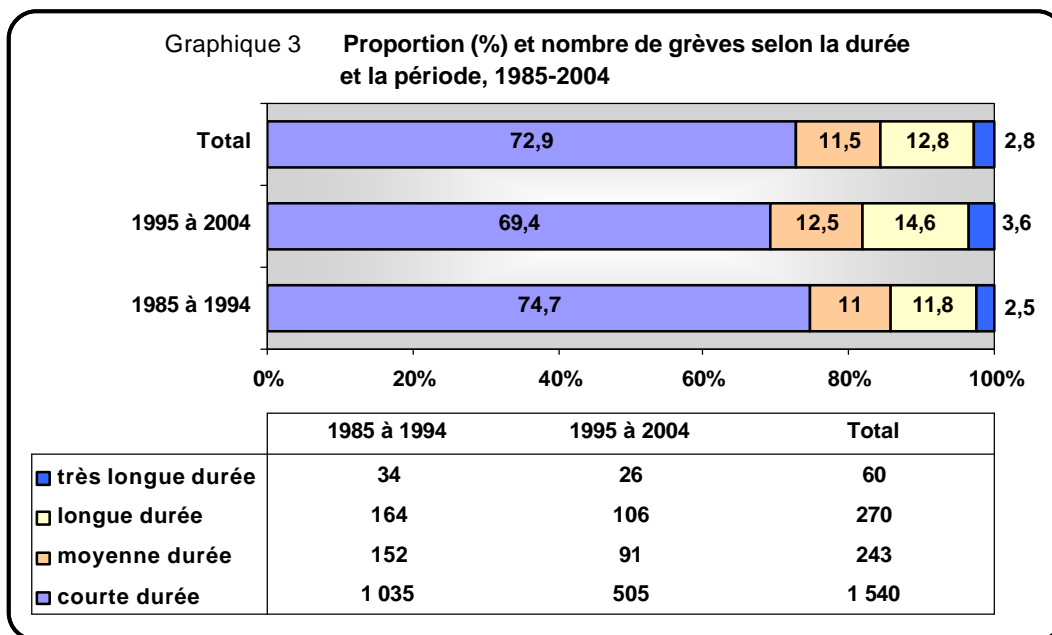
2.1 Selon la nature

Pour la période complète de 1985 à 2004, la répartition des conflits selon la nature (grève, lock-out, grève et lock-out) pour chaque durée retenue apparaît au graphique 2. Nous constatons que les grèves sont fortement majoritaires (environ trois conflits sur quatre) et qu'elles représentent une plus grande part des conflits de courte durée que les autres types de conflits. De fait, c'est la catégorie grève et lock-out qui enregistre proportionnellement le plus de longs conflits, avec une part combinée de plus de 28 % pour ceux de longue et de très longue durées.



2.1.1 Grèves

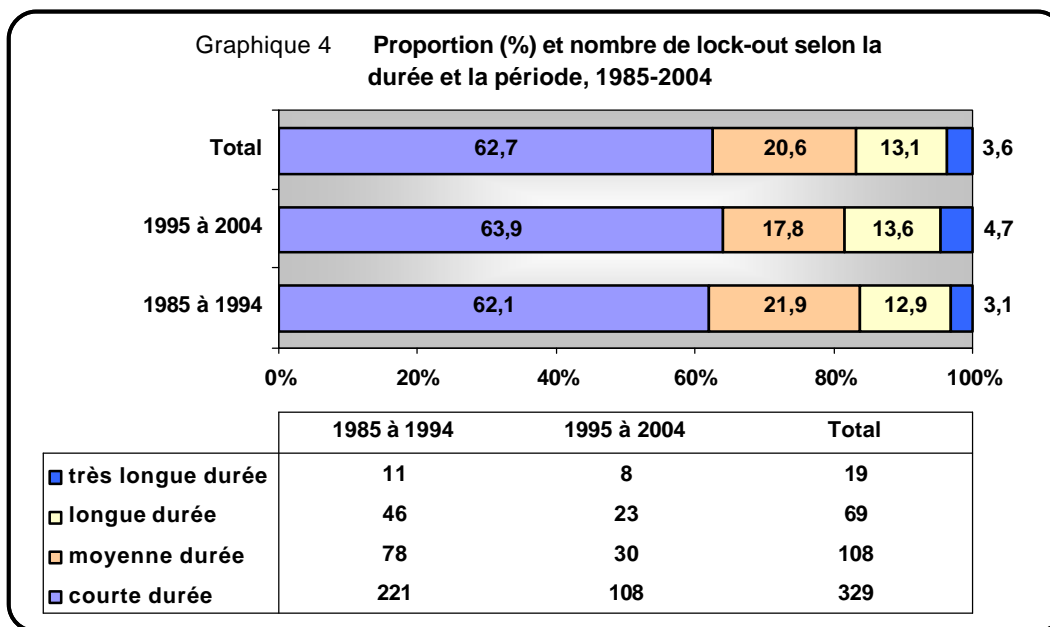
Lorsqu'on examine le nombre de grèves par période (graphique 3) pour chacune des quatre durées retenues, on constate qu'il diminue d'une période à l'autre et ce, pour toutes les catégories de durée. La baisse la plus importante s'observe du côté des grèves de courte durée qui ont chuté de plus de 50 %, passant ainsi d'un total de 1 035 à 505. Parallèlement, la proportion de ces conflits a diminué au profit des autres catégories de durée. Enfin, nous remarquons que la proportion et le nombre des grèves de longue durée sont plus élevés que ceux de moyenne durée à chaque période.



Enfin, la proportion combinée des grèves de longue et très longue durées augmente de 14,3 à 18,2 % de la première à la deuxième période.

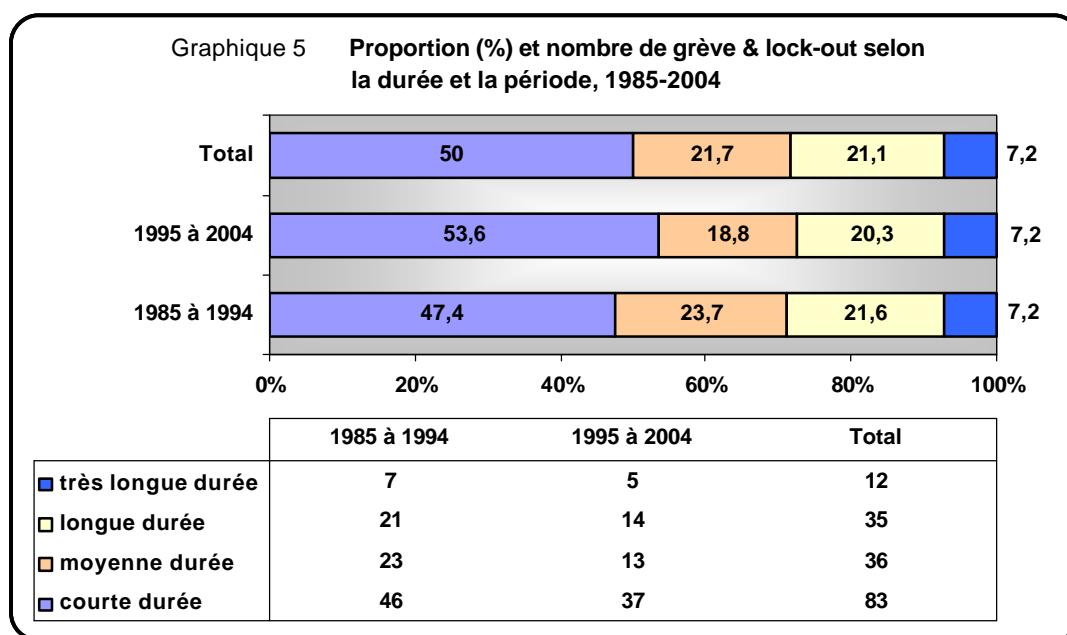
2.1.2 Lock-out

Au graphique 4, nous remarquons, tout comme pour les grèves, que le nombre de lock-out a baissé pour toutes les catégories de durée entre la période de 1985 à 1994 et celle de 1995 à 2004. Les conflits de moyenne durée ont chuté de plus de 60 %, de 78 à 30, tandis qu'il s'agit d'une diminution d'environ 50 % pour ceux de courte et de longue durées. Comparativement aux grèves, nous constatons que la part des lock-out de courte durée est moins élevée d'une dizaine de points de pourcentage pour l'ensemble de la période de 1985 à 2004. À l'opposé, la part des lock-out de moyenne durée est d'environ neuf points de pourcentage plus élevée que celle des grèves de même durée pour ces vingt années.



2.1.3 Grèves et lock-out

Les conflits qui combinent grève et lock-out sont peu nombreux et ont également diminué d'une période à l'autre et ce, toute durée confondue. Cependant, la baisse observée n'est pas aussi significative que dans le cas des autres types de conflits. Ainsi, alors que le nombre de grèves et de lock-out a globalement chuté de presque la moitié entre les deux périodes, celui des conflits combinant grève et lock-out n'a diminué que de près du tiers durant ces années. De plus, la part de la catégorie de courte durée est nettement plus faible que ceux des autres types de conflits et c'est l'inverse qui se produit pour les catégories de durées supérieures.

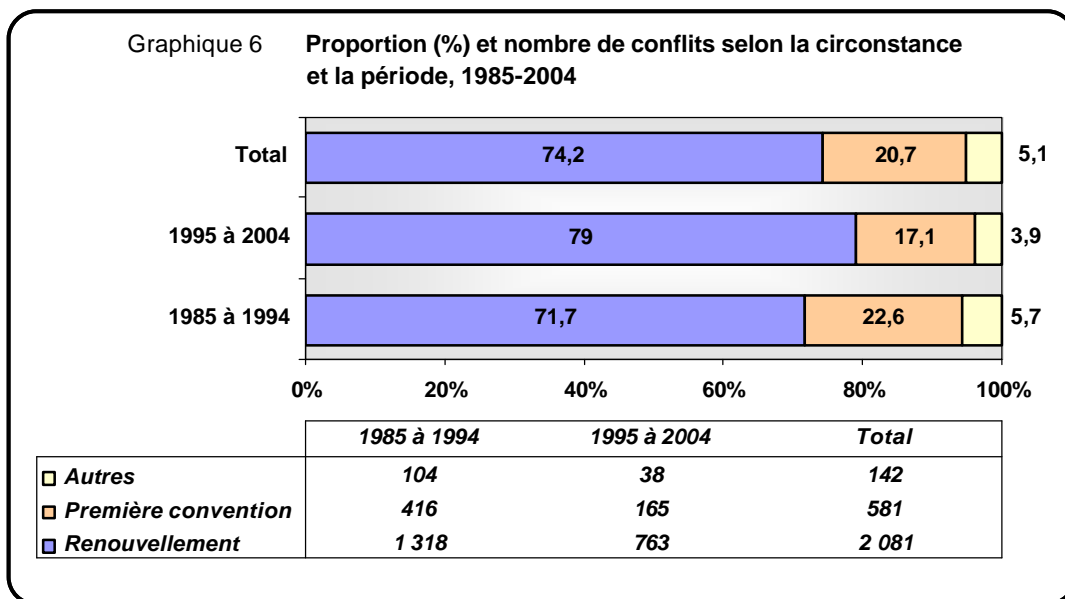


2.2 Selon la circonstance

Les circonstances du conflit sont au nombre de six : négociation lors d'un renouvellement, négociation d'une première convention, en cours de convention, négociation lors d'une réouverture, manifestation et/ou grève de sympathie, autres. Dans

le cadre de cette étude, les quatre dernières circonstances, très peu fréquentes, ont été regroupées dans la catégorie « Autres » et ne font pas l'objet d'une section particulière.

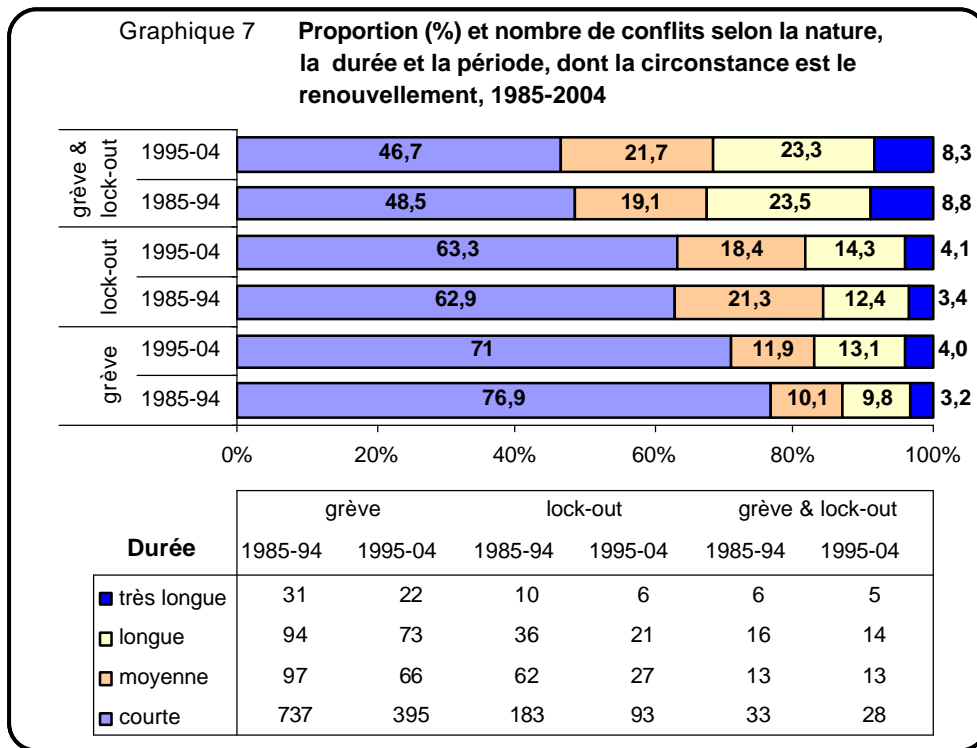
Comme le présente le graphique 6, au cours de la période de 1985 à 2004, les conflits les plus nombreux sont survenus lors du renouvellement d'une convention collective (74,2 %), suivi par ceux concernant la négociation d'une première convention (20,7 %). Ce résultat n'est pas surprenant puisque chaque année, le nombre de conventions collectives renouvelées est beaucoup plus élevé que le nombre de premières conventions conclues. Pour ce qui est des autres circonstances, elles concernent seulement environ 5 % des conflits, dont 2,3 % pour un conflit en cours de convention et 1,4 % lors d'une réouverture de convention.



Entre les deux périodes, la proportion des conflits liés à un renouvellement de convention passe de 71,7 à 79 %. À l'opposé, celle des conflits concernant une première convention a diminué de 22,6 à 17,1 % alors que celle des autres circonstances est passée de 5,7 à 3,9 %.

2.2.1 Négociation d'un renouvellement

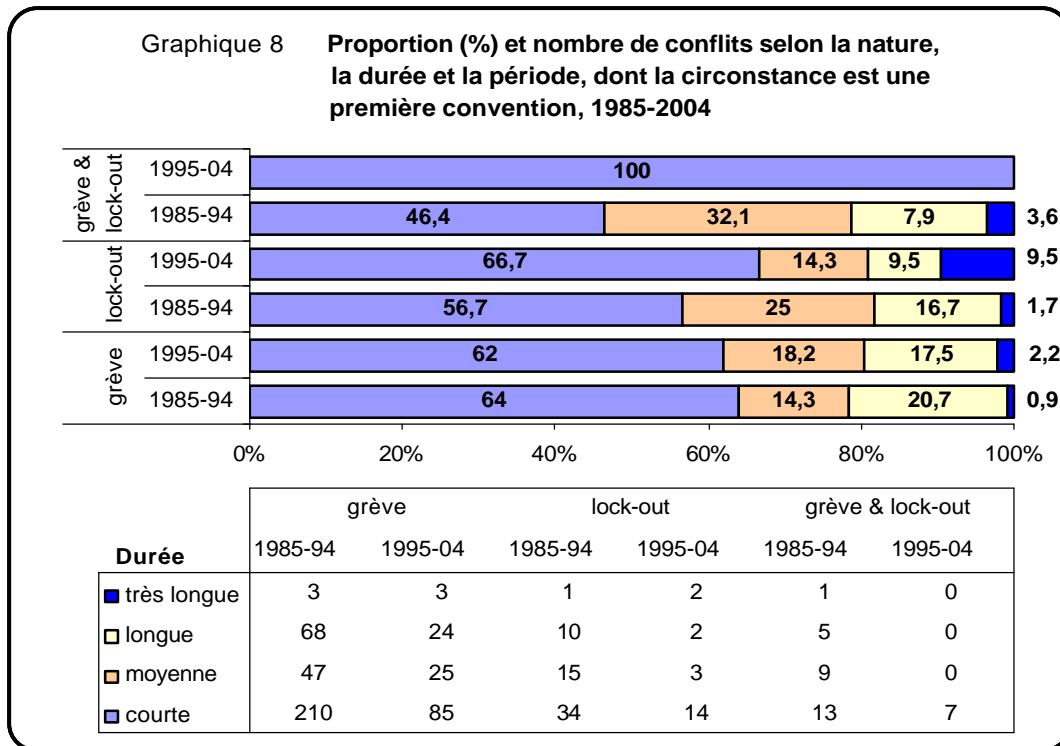
Au graphique 7, nous constatons que le nombre de conflits a diminué entre la première et la seconde période et ce, pour tous les types de conflit et les catégories de durée à l'exception du nombre de grèves et lock-out de moyenne durée qui est demeuré stable. Concernant les grèves, nous remarquons qu'elles sont en grande partie de courte durée et la tendance observée fait état d'une baisse de la proportion de ces dernières, de 76,9 % pour 1985 à 1994 à 71 % de 1995 à 2004, alors que la part des autres catégories de durée a tendance à augmenter.



De leur côté, les lock-out ont une proportion moins élevée de conflits de courte durée, se situant aux alentours de 63 % pour les deux périodes considérées. Il en est de même pour les conflits combinant grève et lock-out, pour lesquels plus de 51 % sont de moyenne, de longue et de très longue durées au cours des deux périodes.

2.2.2 Négociation d'une première convention

Le graphique 8 nous révèle que le nombre des conflits découlant d'une première convention a aussi diminué sur l'ensemble de la période de 1985 à 2004 pour toutes les catégories de durée, passant d'un total de 416 conflits entre 1985 et 1994 à 165 entre 1995 et 2004.



Du côté des grèves, nous constatons que, comparativement aux conflits liés à un renouvellement de convention (graphique 7), la proportion des conflits de courte durée est beaucoup moins élevée, se chiffrant à 64 % (1985-1994) et 62 % pour la période suivante. Le contraire se remarque pour les autres catégories de durée, sauf pour les conflits de très longue durée.

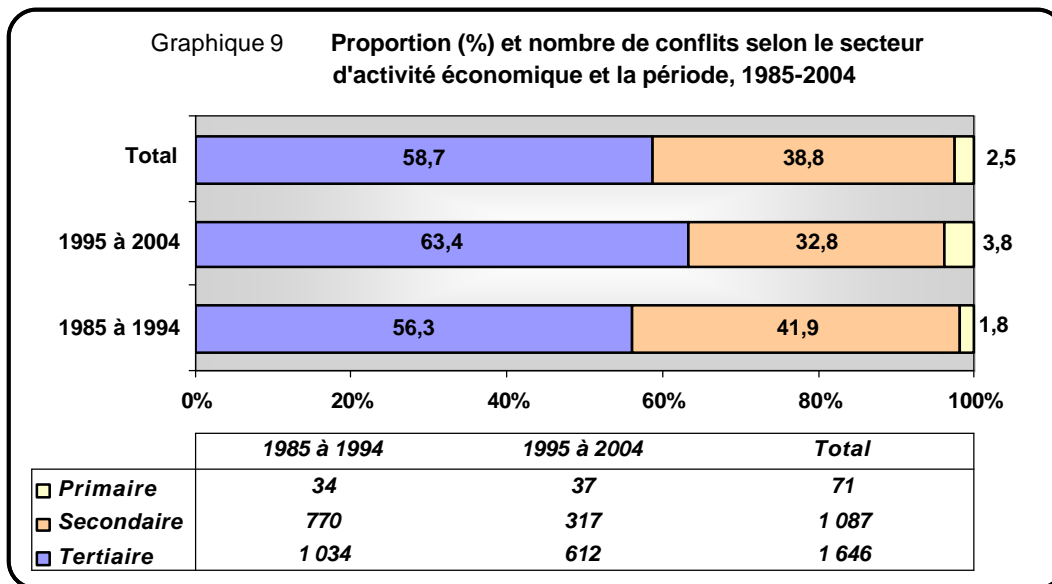
En ce qui a trait aux lock-out, nous remarquons une hausse significative de la part des conflits de courte durée, passant de 56,7 à 66,7 % d'une période à l'autre. À l'opposé, les

autres catégories de durée enregistrent des baisses, à l'exception de ceux de très longue durée, entre les deux périodes.

Enfin, les conflits combinant grève et lock-out sont très peu fréquents et sont entièrement de courte durée pour la période de 1995 à 2004.

2.3 Selon le secteur d'activité économique

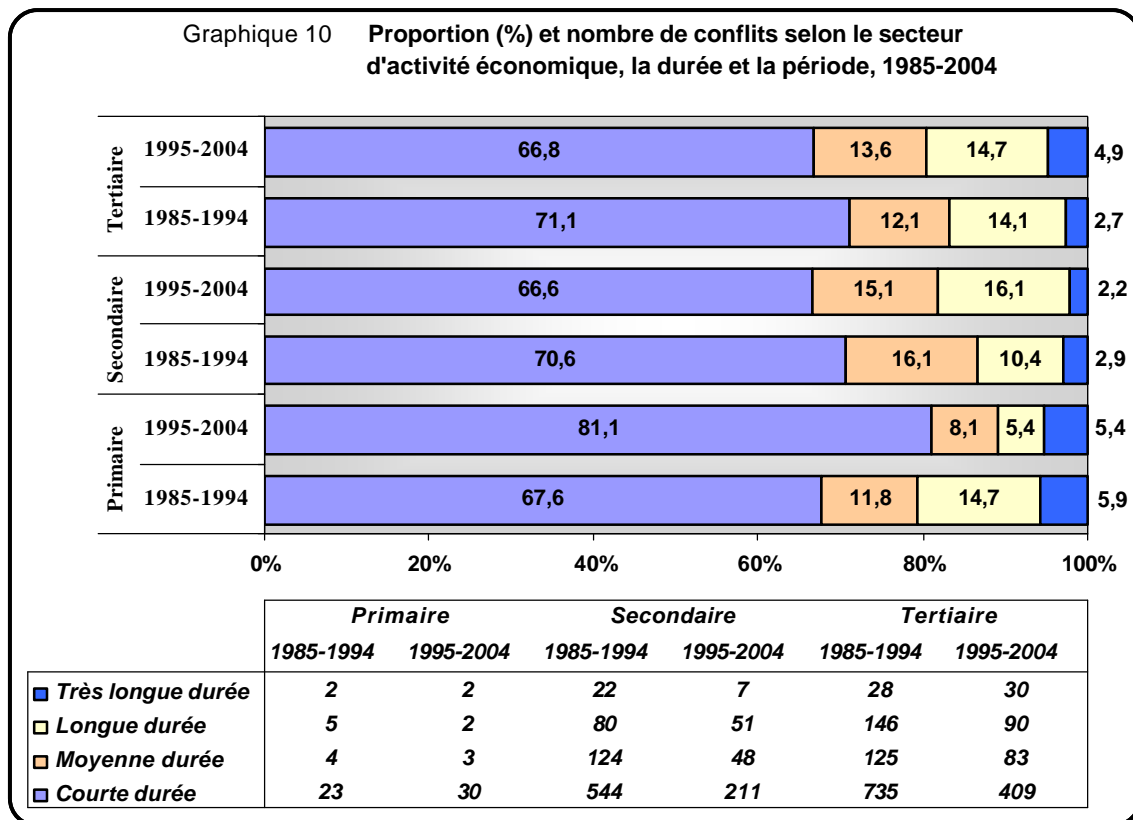
La ventilation des conflits par secteur d'activité (graphique 9) montre que la majorité d'entre eux sont issus du secteur tertiaire, augmentant de 56,3 % de 1985 à 1994 à 63,4 % de 1995 à 2004, malgré une baisse importante de leur nombre. Ici encore, ce résultat n'est pas surprenant puisqu'au cours de la période de 1985 à 2004, la majorité des conventions collectives ont été conclues dans le secteur tertiaire et cette proportion est allée en augmentant⁴.



4. Pour plus de détails, voir l'étude intitulée « Le processus de négociation dans le secteur privé et certains organismes gouvernementaux – Bilan de l'année », disponible dans le site internet du ministère du Travail : www.travail.gouv.qc.ca

À l’opposé, le secteur secondaire connaît une diminution de sa part des conflits, de 41,9 à 32,8 % durant ces mêmes périodes. Enfin, le secteur primaire, bien que très minoritaire, a vu sa proportion augmenter de 1,8 % (1985 à 1994) à 3,8 % (1995 à 2004).

Le graphique 10 présente la répartition des conflits par durée selon les trois grands secteurs d’activité économique pour les deux périodes retenues.



Nous remarquons que les conflits de courte durée sont majoritaires dans tous les secteurs d’activité. De 1985 à 1994, c’est dans le secteur tertiaire où l’on observe la plus forte proportion avec 71,1 % des conflits alors que de 1995 à 2004, c’est plutôt le secteur primaire qui se démarque avec plus de quatre conflits sur cinq (81,1 %) de courte durée. La part des conflits de moyenne durée est plus élevée dans le secteur secondaire pour chacune des périodes avec respectivement 15,1 et 16,1 %. Quant aux conflits de longue

durée, leur proportion est la plus élevée dans le secteur secondaire durant la période de 1995 à 2004 (16,1 %), alors qu'elle l'est dans le secteur primaire durant la période précédente (14,7 %).

Enfin, la plus grande proportion des conflits de très longue durée s'observe dans le secteur primaire pour les deux périodes (5,9 et 5,4 %) et la part la plus faible appartient au secteur tertiaire de 1985 à 1994 (2,7 %) et au secteur secondaire de 1995 à 2004 (2,2 %).

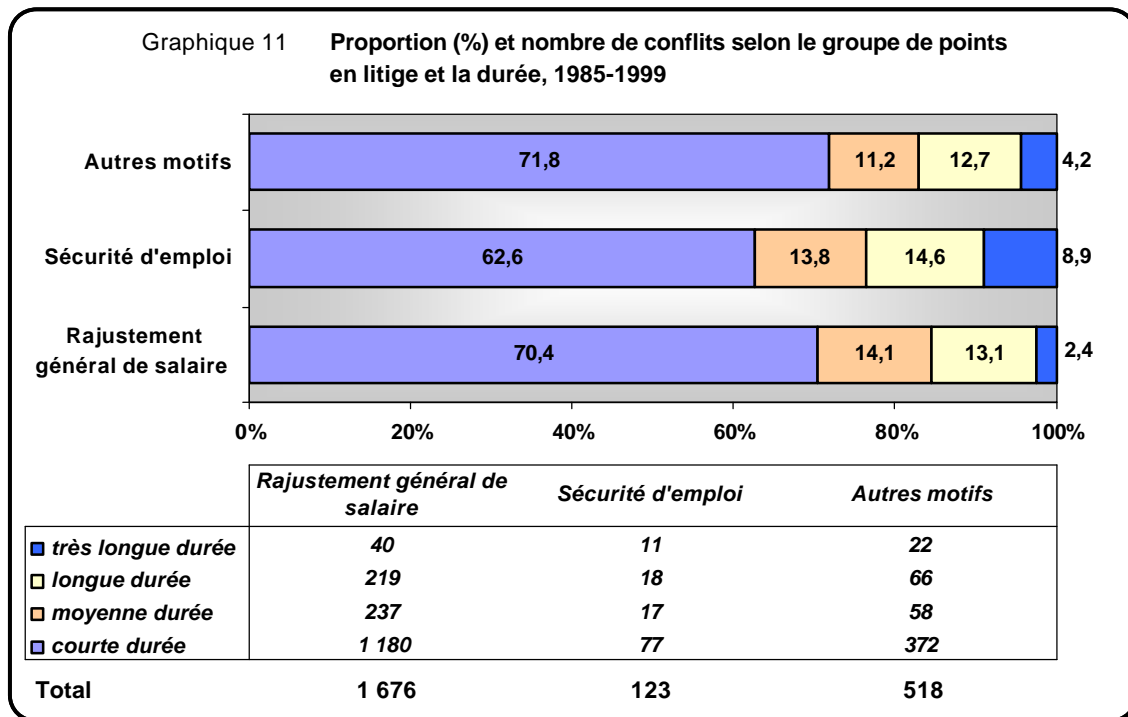
2.4 Selon le groupe de points en litige

Le ministère du Travail recueille et codifie sur une base continue des données sur les conflits de travail. Parmi ces données, les informations concernant les points en litige sont codifiées en onze groupes. Toutefois, dans cette étude, nous limitons notre analyse aux deux groupes les plus fréquents qui concernent le rajustement général de salaire et la sécurité d'emploi, alors que les autres sont rassemblés dans la catégorie « autres motifs ».

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 1, notre analyse des conflits selon ces variables est divisée en deux périodes, soit celle de 1985 à 1999 et celle de 2000 à 2004, et ce, en raison d'un changement apporté à la méthodologie de compilation de ces données.

2.4.1 Période 1985 à 1999

Nous remarquons au graphique 11 que le rajustement général de salaire est le groupe de points en litige signalé lors du plus grand nombre de conflits avec un total de 1 676 entre 1985 et 1999. Nous constatons de plus qu'environ 70 % (1 180) de ceux-ci sont de courte durée. Cependant, lorsque la durée des conflits est plus longue, la sécurité d'emploi devient un enjeu relativement plus important avec une proportion combinée de 23,5 % (longue et très longue durées) comparativement à 15,5 % pour le rajustement général de salaire et 16,9 % pour les autres motifs.

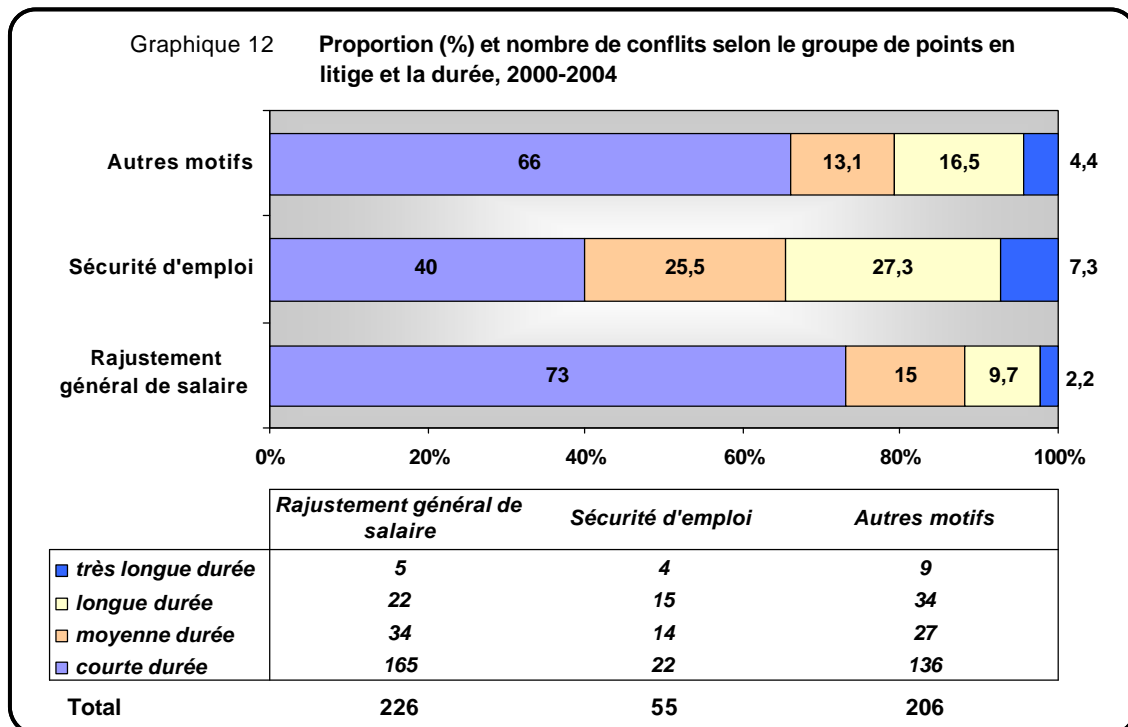


2.4.2 Période de 2000 à 2004

Pour la période de 2000 à 2004 (graphique 12), les deux groupes de points en litige (considérés individuellement) ayant le plus grand nombre de conflits sont les mêmes que

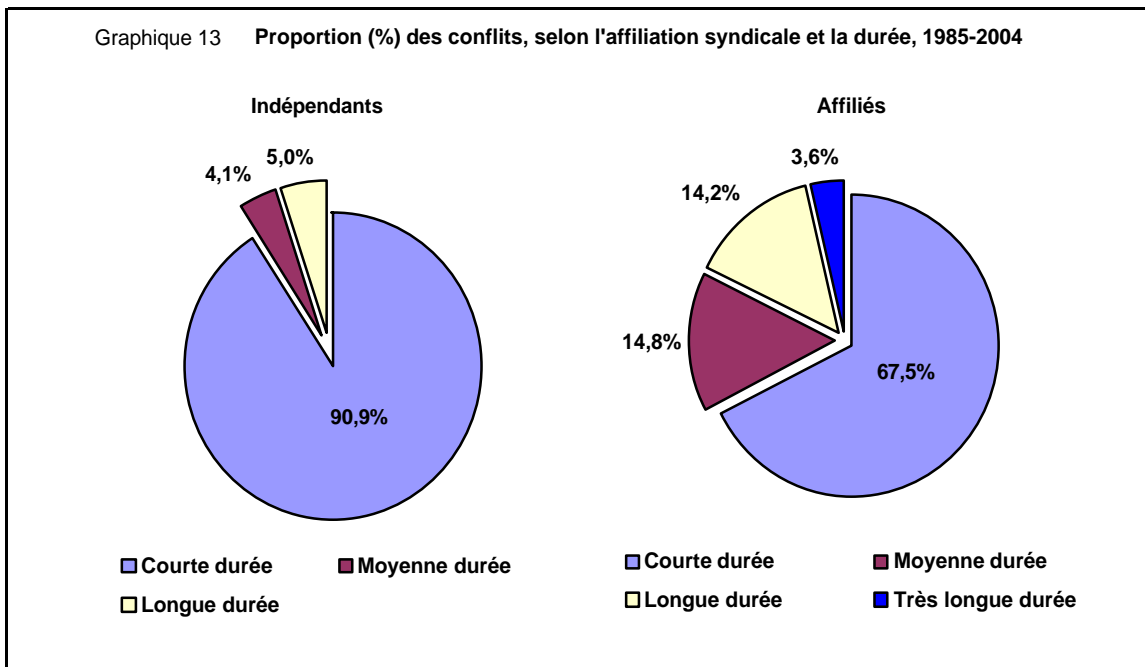
lors de la période de 1985 à 1999, c'est-à-dire le rajustement général de salaire et la sécurité d'emploi. Cependant, la part du groupe « rajustement général » de salaire est beaucoup moins importante (46,4 %, soit 226/487).

Inversement, les autres groupes, réunis dans « autres motifs », prennent une part accrue, de 22,4 % (518/2 317) à 42,3 % (206/487). Nous remarquons aussi que la proportion des conflits de moyenne (13,8 à 25,5 %) et de longue durée (14,6 à 27,3 %) reliés à la sécurité d'emploi a augmenté substantiellement au détriment de ceux de courte durée (62,6 à 40 %). Tout comme durant la période de 1985 à 1999, il apparaît que la proportion des conflits de longue durée est plus élevée lorsque la sécurité d'emploi est le principal enjeu. Cette tendance est plus marquée entre 2000 et 2004 puisqu'on remarque que les conflits de longue et de très longue durées représentent plus du tiers (34,6 %) de ceux reliés à l'enjeu de la sécurité d'emploi.



2.5 Selon l'affiliation syndicale

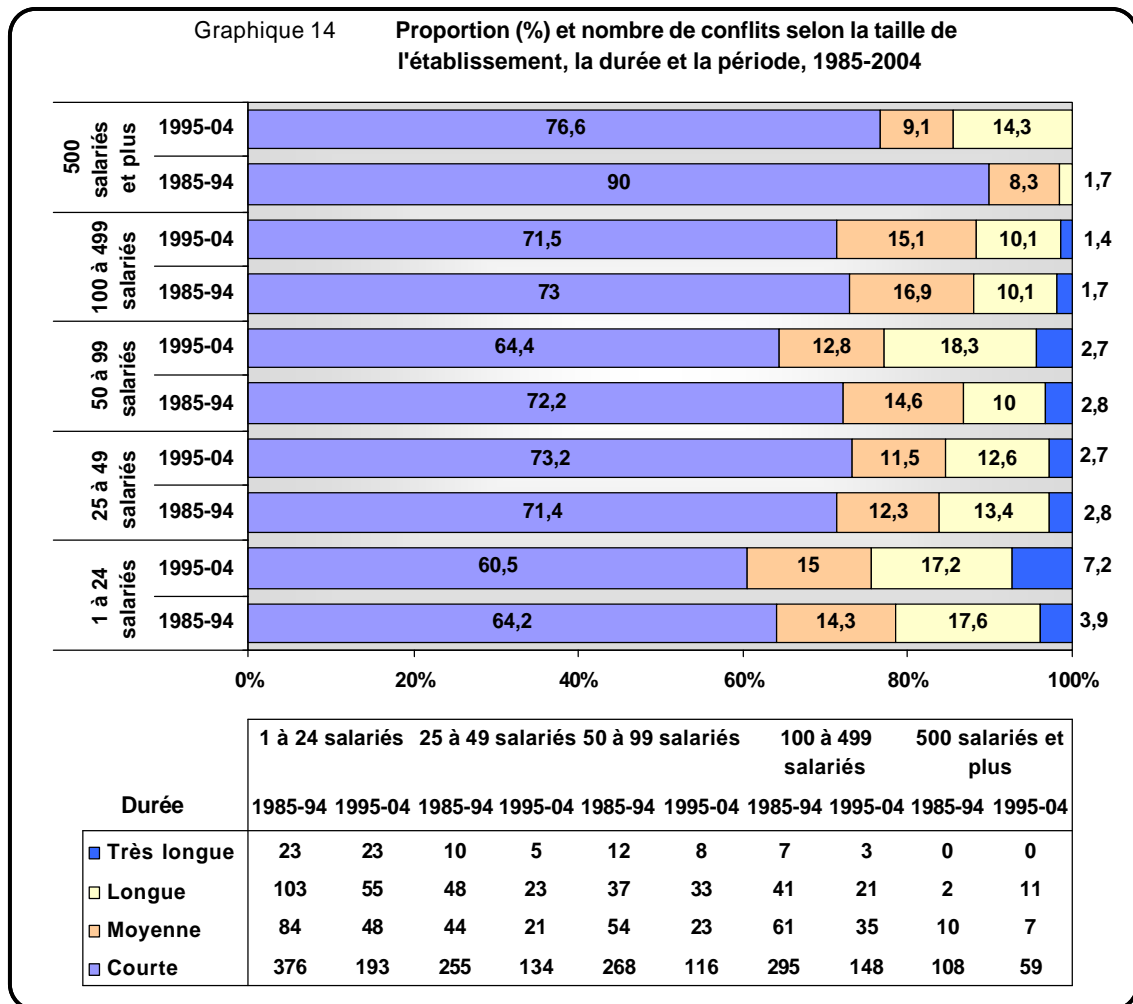
Comme nous pouvons le constater au graphique 13, les syndicats affiliés à une centrale syndicale ont une proportion plus faible de conflits de courte durée que les syndicats indépendants. Ainsi, pour la période de 1985 à 2004, cette proportion est de 67,5 % dans le cas des affiliés, comparativement à 90,9 % pour les indépendants. Cependant, pour les conflits de moyenne et de longue durées, c'est l'inverse qui se produit durant cette période. Enfin, les conflits de très longue durée ne touchent que les syndicats affiliés à une centrale syndicale.



2.6 Selon la taille de l'unité de négociation

Les conflits de courte durée sont les plus nombreux à chaque période pour toutes les tailles des unités de négociation (graphique 14). Le groupe de 1 à 24 salariés a le plus grand nombre de ces conflits à chacune des périodes, tout en ayant une proportion plus faible que les autres groupes.

À l'inverse, c'est dans le groupe des 500 salariés et plus que l'on observe le moins de conflits et que l'on retrouve la plus grande part de conflits de courte durée. Nous constatons donc que la durée des conflits a tendance à diminuer avec l'augmentation de la taille de l'unité de négociation.



SECTION 3 Durées moyenne et médiane des conflits de 1985 à 2004

Dans cette section, nous nous intéressons à l'évolution des durées moyenne⁵ et médiane⁶ des conflits de travail entre 1985 et 2004. Il est utile d'évaluer la médiane parce que la moyenne est parfois gonflée par quelques conflits de plus longue durée. Nous pourrions ainsi constater que la médiane se situe presque toujours en dessous de la moyenne.

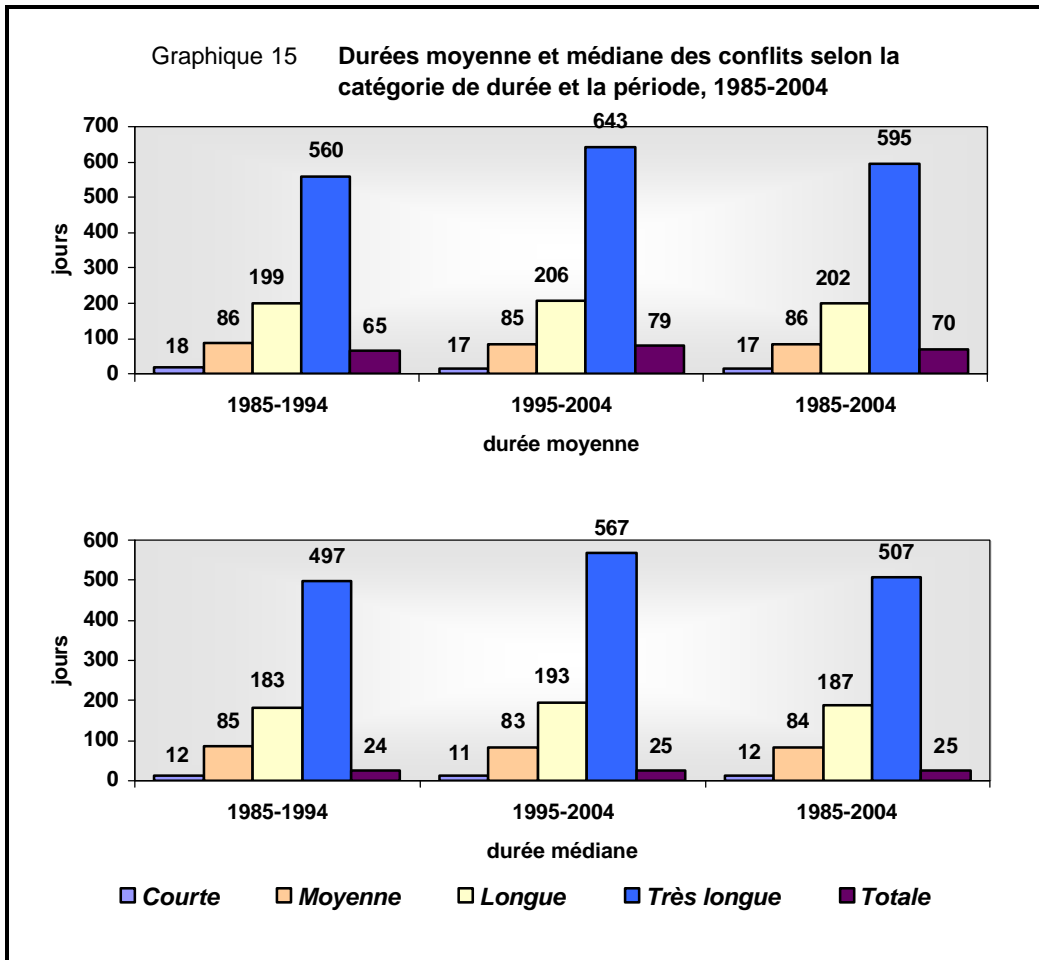
3.1 Selon la catégorie de durée

Le graphique 15 présente les durées moyenne et médiane des conflits par catégorie de durée et par période. Entre 1985 et 2004, la durée moyenne de l'ensemble des conflits est de 70 jours. Cependant, cette moyenne est passée de 65 jours de 1985 à 1994 à 79 jours de 1995 à 2004. Les conflits de courte durée sont quant à eux demeurés stables aux alentours de 17 jours pour chacune des périodes alors que ceux de moyenne et de longue durée se sont maintenus aux alentours de 85 et 200 jours, respectivement. Les plus fortes variations s'observent au niveau des conflits de très longue durée, dont la moyenne fluctue entre 560 jours (1985-94) et 643 jours (1995-2004).

Entre 1985 et 2004, la durée médiane pour l'ensemble des conflits n'est que de 25 jours, comparativement à 70 jours pour la durée moyenne. D'autre part, la durée médiane des conflits de courte durée s'élève à environ 12 jours alors que celle des conflits de moyenne durée varie entre 83 et 85 jours durant ces années. Nous pouvons en déduire que plus du tiers (976 sur un total 2 804 au graphique 1) de l'ensemble des conflits observés durant ces vingt années a duré moins de 12 jours alors qu'un peu plus des trois quarts des conflits (2 146 sur un total de 2 804 au graphique 1) ont duré moins de 84 jours. Enfin, nous remarquons que les plus fortes différences entre les moyennes et les médianes s'observent dans les conflits de très longue durée. Ainsi, la médiane pour l'ensemble de la période est de 507 jours alors que la moyenne est plus élevée de 88 jours (595).

5. Moyenne : mesure de la tendance centrale qui se calcule en établissant le total des données et en divisant ce montant par le nombre de données.

6. Médiane : nombre répartissant les termes d'une série numérique, rangée par ordre de grandeur, en deux groupes de même fréquence.

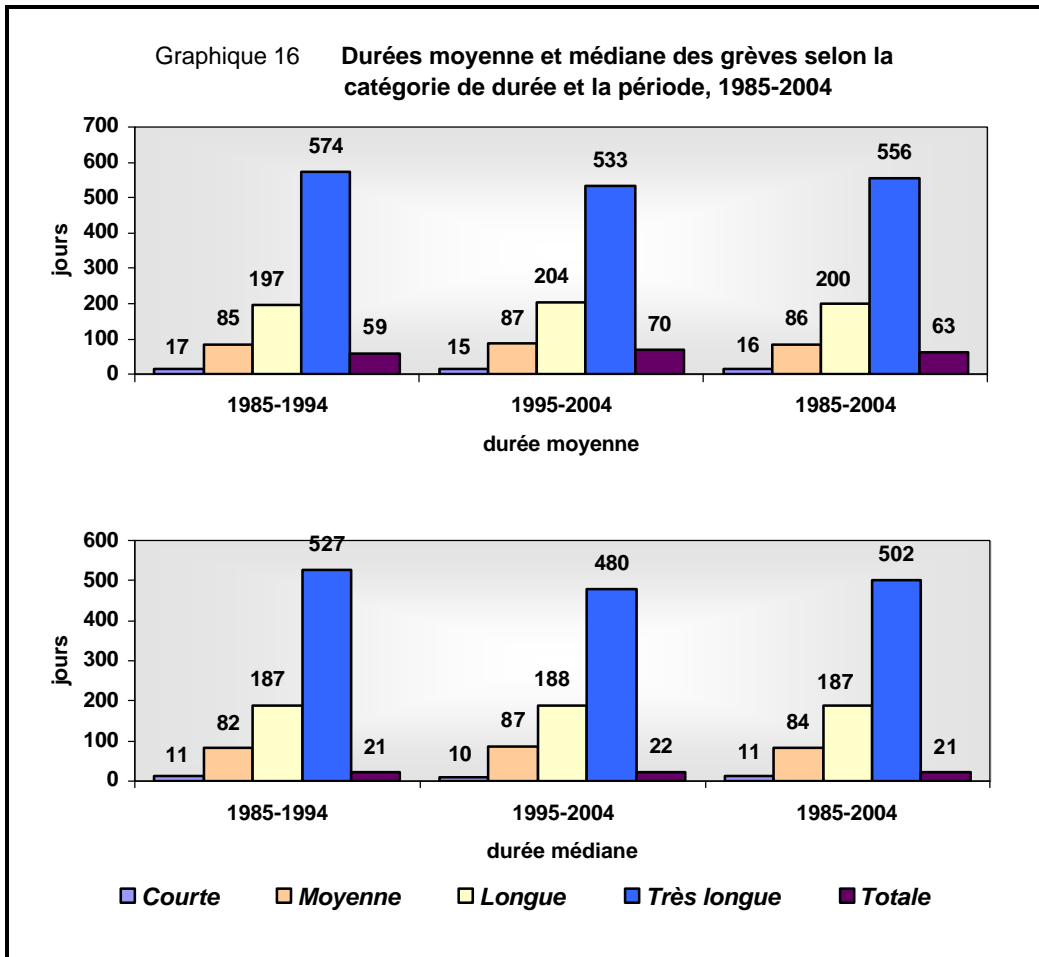


3.2 Selon la nature

3.2.1 Grèves

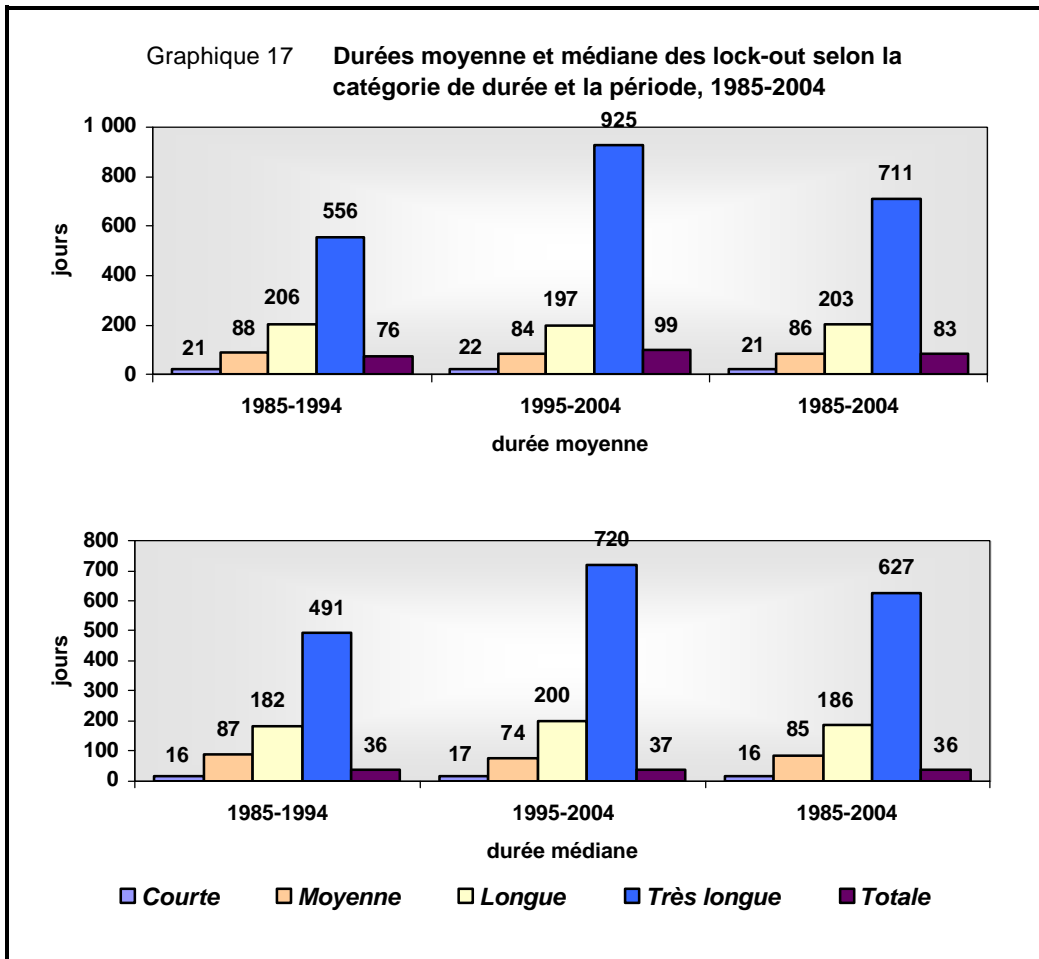
Au graphique 16, nous constatons que les grèves ont une durée moyenne moindre (63 jours comparativement à 70 au graphique 15) que l'ensemble des conflits entre 1985 et 2004. Une fois de plus, l'écart le plus marqué entre la médiane et la moyenne s'observe au niveau des conflits de très longue durée, celui-ci se situant à environ 50 jours pour chacune des périodes. Nous remarquons toutefois une baisse significative des données

pour cette catégorie de durée entre la période de 1985 à 2004 et celle de 1995 à 2004. De fait, la durée moyenne a baissé de 574 à 533 jours entre les deux périodes alors que la durée médiane est passée de 527 à 480 jours. La durée médiane totale, quant à elle, indique que la moitié des grèves recensées entre 1985 et 2004 a duré 21 jours ou moins, comparativement à 25 (graphique 15) pour l'ensemble des conflits.



3.2.2 Lock-out

Le graphique 17 indique que durant les vingt années à l'étude, la durée moyenne des lock-out a été de 20 jours plus élevée que celle des grèves (83 jours contre 63 au graphique 16) tandis que pour la durée médiane, il y a un écart de 15 jours (36 jours vs 21).

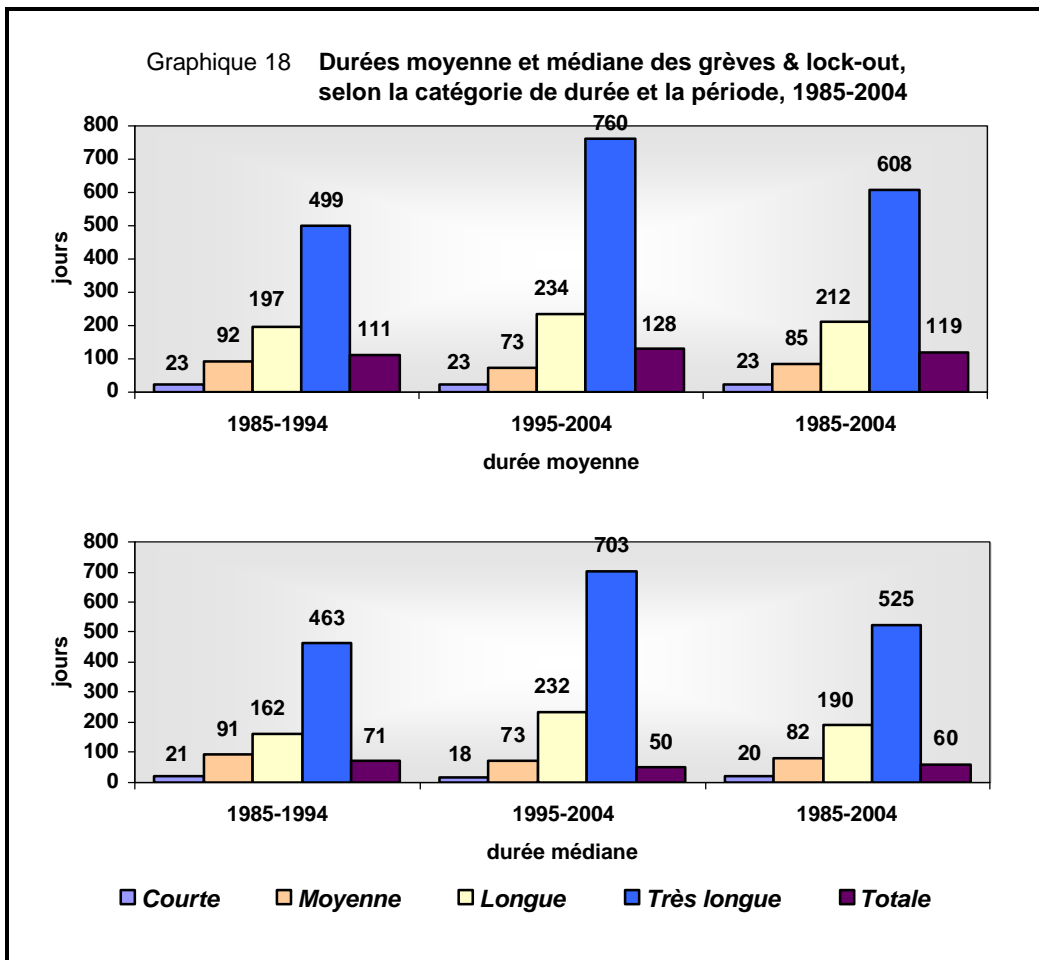


Tout comme dans le cas des grèves, les plus fortes fluctuations d'une période à l'autre se retrouvent dans la catégorie des conflits de très longue durée. Ainsi, la moyenne et la médiane de cette catégorie de durée sont légèrement inférieures à celles des grèves de 1985 à 1994 avec respectivement 556 et 491 jours, alors qu'elles sont de beaucoup

supérieures au cours de la période suivante avec respectivement 925 et 720 jours, comparativement à 533 et 480 jours (graphique 16) dans le cas des grèves. Par ailleurs, les données sont sensiblement les mêmes que pour les grèves en ce qui a trait aux catégories de moyenne et de longue durée, et ce, pour chacune des périodes.

3.2.3 Grèves et lock-out

Les conflits combinant grève et lock-out ont des durées moyennes et médianes généralement plus élevées que les autres types de conflits. De fait, la durée moyenne totale est de près du double de celle des grèves (119 jours vs 63 au graphique 16), tandis que la durée médiane en est de près du triple (60 jours vs 21).



Par contre, les données sont sensiblement les mêmes pour les conflits de moyenne durée. De plus, nous remarquons, comme dans le cas de l'ensemble des conflits, de fortes variations pour la catégorie de très longue durée. En effet, la durée moyenne passe de 499 (1985-1994) à 760 jours (1995-2004) alors que la médiane augmente de 463 à 703 jours au cours des mêmes périodes.

SECTION 4 Conclusion

Le nombre de conflits a chuté de près de 50 % entre la période de 1985 à 1994 et celle de 1995 à 2004, passant ainsi d'un total de 1 838 conflits à 966. Environ trois conflits sur quatre sont des grèves et la très grande majorité des conflits est de courte durée. Cependant, durant la période de 1995 à 2004, la proportion des conflits de courte durée a diminué alors que l'inverse s'est produit pour les autres catégories de conflits de plus longue durée. Cette dernière donnée vient confirmer les constatations des praticiens en relations du travail ainsi que des intervenants du Ministère dans ce milieu.

Entre 1985 et 2004, les deux principales circonstances des conflits concernent le renouvellement d'une convention existante (74,2 %) et la négociation d'une première convention (20,7 %). Les conflits découlant d'un renouvellement ont suivi la tendance générale, à savoir une baisse de la part de ceux de courte durée par rapport à ceux de plus longue durée, alors que l'inverse s'est produit pour les conflits reliés à la négociation d'une première convention.

C'est le secteur tertiaire qui a le plus grand nombre de conflits dans toutes les catégories de durée. De plus, il a la plus grande proportion de ceux de courte durée, alors que pour ceux de moyenne durée, c'est le secteur secondaire.

Parmi les groupes de points en litige, celui du rajustement général de salaire est responsable du plus grand nombre de conflits dans toutes les catégories de durée lors des

deux périodes considérées. Pour celui de la sécurité d'emploi, il y a une tendance à la hausse de la proportion des conflits de moyenne durée (13,8 à 25,5%) et de longue durée (14,6 à 27,3 %) d'une période à l'autre. C'est donc dire que la durée des conflits est relativement plus longue lorsque la sécurité d'emploi en est le principal enjeu.

Les syndicats affiliés à une centrale ont une proportion plus faible de conflits de courte durée que les syndicats indépendants et c'est l'inverse pour les autres groupes de durée. Par ailleurs, plus la taille de l'unité de négociation est grande, plus la part des conflits de courte durée est élevée.

Les grèves ont généralement des durées moyenne et médiane moins élevées que celles établies pour l'ensemble des conflits. Pour les lock-out et les conflits combinant grève et lock-out, ces durées sont plus élevées et ce, de façon plus marquée dans le dernier cas.

Enfin, entre 1985 et 2004, la durée moyenne de l'ensemble des conflits est de 70 jours, alors que la durée médiane n'est que de 25 jours. Un total de 1 402 conflits (50 %) sur 2 804 (graphique 1) a eu une durée de 25 jours ou moins.

ANNEXE 1

Nombre et proportion (%) de conflits selon la durée et la période, 1985 à 2004

DURÉE	PÉRIODES					
	1985 à 1994		1995 à 2004		1985 à 2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Courte durée						
1 - 30 jours	1 022	56	509	53	1 531	54,6
31 - 60 jours	280	15,2	141	14,6	421	15
Sous-total	1 302	70,8	650	67,3	1 952	69,6
Moyenne durée						
61 - 90 jours	149	8,1	80	8,3	229	8,2
91 - 120 jours	104	5,7	54	5,6	158	5,6
Sous-total	253	13,8	134	13,9	387	13,8
Longue durée						
121 - 180 jours	110	6	59	6	169	6
181 - 240 jours	63	3,4	41	4,2	104	3,7
241 - 300 jours	36	2,0	29	3,0	65	2,3
301 - 360 jours	22	1,2	14	1,4	36	1,3
Sous-total	231	12,6	143	14,8	374	13,3
Très longue durée						
361 - 540 jours	30	1,6	18	1,9	48	1,7
541 - 720 jours	15	0,8	13	1,3	28	1
721 jours et plus	7	0,4	8	0,8	15	0,5
Sous-total	52	2,8	39	4,0	91	3,2
TOTAL	1 838	100	966	100	2 804	100